

MOBILITÉ À QUÉBEC : UNE BONNE ET UNE MAUVAISE NOUVELLE

Québec, le 14 juin 2024 - La Table citoyenne Littoral Est salue la décision du gouvernement du Québec d'entreprendre rapidement la phase 1 du réseau de tramway, mode de transport collectif recommandé par la Caisse de dépôt et de placement du Québec - Infra. Cette nouvelle infrastructure à Québec permettra de relever certains défis de mobilité à Québec et d'abaisser les émissions de gaz à effet de serre dans la région. Cependant, nous devons souligner notre déception face au report par le gouvernement des phases II et III du projet de tramway qui prévoyaient des circuits allant jusqu'à d'Estimauville et dans Lebourgneuf. D'autre part, notre groupe citoyen doit dénoncer, haut et fort, l'intention déterminée mais irrationnelle du gouvernement d'aller de l'avant vers un troisième lien autoroutier entre les deux rives. Ce lien gigantesque en termes d'infrastructures traversera le fleuve et les milieux naturels d'intérêt que sont les battures de Beauport, il aboutira dans nos milieux de vie et sur la future Promenade Samuel-de-Champlain et son boulevard urbain, en plus d'augmenter l'affluence du trafic autoroutier nuisant encore davantage à la qualité de l'air déjà déficiente dans nos quartier.

L'aménagement d'autoroutes pour améliorer la mobilité dans nos villes est une stratégie du passé et ne devrait n'être même pas envisagée par ce gouvernement, indique Marie-Hélène Deshaies, présidente de la Table citoyenne. L'expérience de la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency a démontré tous les inconvénients de ce type de routes surdimensionnées en milieu urbain : destruction de quartiers, diminution de la qualité de vie pour les résidents, hausse du nombre de camions et d'autos, pollution de l'air, bruit, etc. rappelle madame Deshaies. En plus, nous nous demandons quels impacts négatifs ce lien autoroutier aura sur le projet de transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain et sur l'aménagement de sa promenade linéaire. C'est vraiment décourageant de voir de telles contradictions de la part d'un même gouvernement en ce qui concerne l'aménagement du Littoral Est.

Avant d'envisager de construire un troisième lien nuisible vers l'est de la ville, il serait intéressant, voir nécessaire, de faire les études de faisabilité et techniques pour identifier les opportunités et les contraintes qu'offrent le Pont de Québec en tant que voies routières redondantes au camionnage et au transport des marchandises. Alors que nous sommes en pleine crise climatique et que les résidents et résidentes du quartier sont déjà aux prises avec des taux de pollution atmosphérique dépassant régulièrement les normes de la santé publique, nous ne pouvons que déplorer l'entêtement de M. Legault à favoriser une supposée «sécurité économique» au détriment de la santé des citoyens et citoyennes. La Table

citoyenne demande l'abandon définitif de ce titanesque projet aux coûts démesurés et un investissement massif dans la mobilité collective et active, notamment en transformant l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain et en réalisant les phases II et III du projet de tramway à Québec.

Pour information:

Marie-Hélène Deshaies, présidente de la Table citoyenne Littoral Est, 418-953-9392

Daniel Guay, vice-président de la Table citoyenne Littoral Est, 418-265-3858